



C/47/13

ORIGINAL : anglais

DATE : 27 septembre 2013

# UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

Genève

## CONSEIL

### Quarante-septième session ordinaire Genève, 24 octobre 2013

#### ADOPTION DE DOCUMENTS

*Document établi par le Bureau de l'Union*

*Avertissement : le présent document ne représente pas les principes ou les orientations de l'UPOV*

1. L'objet du présent document est de fournir des informations sur les documents ci-après, que le Conseil sera invité à adopter à sa quarante-septième session ordinaire, qui se tiendra à Genève le 24 octobre 2013 :

#### Documents TGP

- |          |  |
|----------|--|
| TGP/14/2 | Glossaire des termes utilisés dans les documents UPOV (révision)<br>(document TGP/14/2 Draft 1)  |
| TGP/15/1 | <del>[Nouveaux types de caractères]</del> [Indications en ce qui concerne l'utilisation des marqueurs biochimiques et moléculaires dans l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS)] (document TGP/15/1 Draft 5) |
| TGP/0/6  | Liste des documents TGP et date de la version la plus récente de ces documents (révision) (document TGP/0/6 Draft 1)   |

#### Notes explicatives

- |                |   |
|----------------|---|
| UPOV/EXN/BRD/1 | Notes explicatives sur la définition de l'obteneur selon l'Acte de 1991 de la Convention UPOV (document UPOV/EXN/BRD Draft 7)                   |
| UPOV/EXN/HRV/1 | Notes explicatives sur les actes à l'égard du produit de la récolte selon l'Acte de 1991 de la Convention UPOV (document UPOV/EXN/HRV Draft 10) |

#### Documents d'information

- |                |  |
|----------------|--|
| UPOV/INF/6/3   | Orientations en vue de la rédaction de lois fondées sur l'Acte de 1991 de la Convention UPOV (révision) (annexe du document C/47/13) |
| UPOV/INF/16/3  | Logiciels échangeables (révision) (document UPOV/INF/16/3 Draft 1)   |
| UPOV/INF-EXN/5 | Liste des documents UPOV/INF-EXN et date de la version la plus récente de ces documents (document UPOV/INF-EXN/5 Draft 1)            |

DOCUMENTS TGP

TGP/14/2 : Glossaire des termes utilisés dans les documents UPOV (révision)

2. Le Comité technique, à sa quarante-neuvième session, qui s'est tenue à Genève du 18 au 20 mars 2013 et le Comité administratif et juridique, à sa soixante-septième session, qui s'est tenue à Genève le 21 mars 2013, ont approuvé les modifications apportées au texte des documents TC/49/35 et CAJ/67/11, respectivement, tous deux intitulés "Révision de sections du document TGP/14 : section 2 : Termes botaniques, sous-section 2 : Formes et structures", et des documents TC/49/35 et CAJ/67/12, respectivement, tous deux intitulés "Révision du document TGP/14 : section 2 : Termes botaniques, sous-section 3 : Couleur". Sur cette base, le TC et le CAJ sont convenus que le document TGP/14/2 devrait être soumis pour adoption par le Conseil à sa quarante-septième session ordinaire.

3. Le TC et le CAJ ont noté que l'actualisation des définitions des termes et indices, ainsi que la vérification des traductions en français, allemand et espagnol du texte original anglais par les membres concernés du Comité de rédaction, seraient faites avant que le document TGP/14/2 ne soit soumis au Conseil. Le document TGP/14/2 Draft 1 contient l'actualisation des définitions des termes et indices ainsi que les modifications de caractère rédactionnel proposées par les membres concernés du Comité de rédaction.

*4. Le Conseil est invité à adopter la révision du document TGP/14 "Glossaire des termes utilisés dans les documents UPOV" (document TGP/14/2) sur la base du document TGP/14/2 Draft 1.*

TGP/15/1 : ~~[Nouveaux types de caractères]~~ [Conseils en ce qui concerne l'utilisation des marqueurs biochimiques et moléculaires dans l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS)]

5. Le TC, à sa quarante-neuvième session, et le CAJ, à sa soixante-septième session, sont convenus d'approuver le document TGP/15/1 Draft 4, comme base d'adoption du document TGP/15/1 par le Conseil, à sa quarante-septième session ordinaire.

6. Le TC et le CAJ ont noté que les traductions en français, allemand et espagnol du texte original anglais seraient vérifiées par les membres concernés du Comité de rédaction, avant que le projet de document TGP/15/1 ne soit soumis au Conseil. Le document TGP/15/1 Draft 5 contient les modifications de caractère rédactionnel proposées par les membres concernés du Comité de rédaction.

7. Le TC et le CAJ ont pris note que le document TGP/15/1 pourrait être révisé dans l'avenir, notamment en vue d'y incorporer des exemples additionnels pour les modèles.

8. Dans l'"Introduction générale à l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité et à l'harmonisation des descriptions des obtentions végétales" (document TG/1/3), il est fait référence au document TGP/15 dans la section 4.7. Le TC et le CAJ ont noté que, à l'époque de l'adoption, le titre du document TGP/15 "Nouveaux types de caractères" devrait être modifié pour lire "Conseils en ce qui concerne l'utilisation des marqueurs biochimiques et moléculaires dans l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS)".

*9. Le Conseil est invité à adopter le document TGP/15/1 "Conseils en ce qui concerne l'utilisation des marqueurs biochimiques et moléculaires dans l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS)", sur la base du document TGP/15/1 Draft 5.*

TGP/0/6 : Liste des documents TGP et date de la version la plus récente de ces documents (révision)

10. De concert avec l'adoption du document TGP/14/2 "Glossaire des termes utilisés dans les documents UPOV (révision)" et celle du document TGP/15/1 "~~[Nouveaux types de caractères]~~ [Conseils en ce qui concerne l'utilisation des marqueurs biochimiques et moléculaires dans l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS)]", à la quarante-septième session ordinaire du Conseil, il est proposé d'adopter une version révisée du document TGP/0 sur la base du document TGP/0/6 Draft 1.

11. *Le Conseil est invité à adopter le document TGP/0/6 "Liste des documents TGP et date de la version la plus récente de ces documents", sur la base du document TGP/0/6 Draft 1.*

## NOTES EXPLICATIVES

### UPOV/EXN/BRD/1 : Notes explicatives sur la définition de l'obtenteur selon l'Acte de 1991 de la Convention UPOV

12. À sa soixante-septième session, le CAJ a approuvé le texte du document UPOV/EXN/BRD Draft 7 comme base d'adoption du document UPOV/EXN/BRD/1 par le Conseil, à sa quarante-septième session.

13. *Le Conseil est invité à adopter le document UPOV/EXN/BRD/1 "Notes explicatives sur la définition de l'obtenteur selon l'Acte de 1991 de la Convention UPOV", sur la base du document UPOV/EXN/BRD Draft 7.*

### UPOV/EXN/HRV/1 : Notes explicatives sur les actes à l'égard du produit de la récolte selon l'Acte de 1991 de la Convention UPOV

14. Sous réserve de l'approbation du CAJ, à sa soixante-huitième session, le Conseil, à sa quarante-septième session ordinaire, sera invité à adopter le document UPOV/EXN/HRV/1, sur la base du document UPOV/EXN/HRV Draft 10.

15. *Le Conseil est invité à adopter le document UPOV/EXN/HRV/1 "Notes explicatives sur les actes à l'égard du produit de la récolte selon l'Acte de 1991 de la Convention UPOV", sur la base du document UPOV/EXN/HRV Draft 10, comme indiqué dans le paragraphe 14 ci-dessus.*

## DOCUMENTS D'INFORMATION

### UPOV/INF/6/3 : Orientations en vue de la rédaction de lois fondées sur l'Acte de 1991 de la Convention UPOV (révision) (annexe du document C/47/13)

16. À sa quarante-troisième session ordinaire tenue à Genève le 22 octobre 2009, le Conseil a adopté le document UPOV/INF/6/1 "Orientations en vue de la rédaction de lois fondées sur l'Acte de 1991 de la Convention UPOV". À sa quarante-cinquième session ordinaire tenue à Genève le 20 octobre 2011, le Conseil a adopté une révision du document UPOV/INF/6 (document UPOV/INF/6/2). La deuxième partie du document UPOV/INF/6 contient des notes établies sur la base de documents d'information relatifs à certains articles de l'Acte de 1991 de la Convention UPOV et, en particulier, des notes explicatives. Depuis que le document UPOV/INF/6/2 a été adopté par le Conseil, les "Notes explicatives concernant les dénominations variétales en vertu de la Convention UPOV" (document UPOV/INF/12/4) ont été révisées et le document UPOV/INF/21/1 "Mécanismes extrajudiciaires de règlement des litiges" a été adopté.

17. À sa soixante-septième session, le CAJ a noté que le Conseil serait invité à adopter une révision du document UPOV/INF/6/2 (document UPOV/INF/6/3), conjointement avec les notes explicatives que le Conseil serait invité à adopter à sa quarante-septième session ordinaire (voir la section "Notes explicatives", ci-dessus).

18. *Le Conseil est invité à adopter la version révisée du document UPOV/INF/6 "Orientations en vue de la rédaction de lois fondées sur l'Acte de 1991 de la Convention UPOV" (document UPOV/INF/6/3), sur la base des modifications proposées au document UPOV/INF/6/2 qui figurent à l'annexe du présent document.*

UPOV/INF/16/3 : Logiciels échangeables (Révision)

19. Le TC, à sa quarante-neuvième session, a approuvé la révision du document UPOV/INF/16 “Logiciels échangeables”, tel qu’il est présenté dans le document UPOV/INF/16/3 Draft 1. Il a noté que, sous réserve de l’approbation du CAJ à sa soixante-huitième session, la révision du document UPOV/INF/16 (document UPOV/INF/16/3) serait soumise pour adoption au Conseil à sa quarante-septième session ordinaire. Un compte rendu des conclusions du CAJ, à sa soixante-huitième session, concernant les modifications proposées au document UPOV/INF/16, sera présenté au Conseil à sa quarante-septième session ordinaire.

*20. Le Conseil est invité, sous réserve de l’approbation du CAJ, à adopter la version révisée du document UPOV/INF/16 “Logiciels échangeables”, sur la base du document UPOV/INF/16/3 Draft 1.*

UPOV/INF-EXN/5 : Liste des documents UPOV/INF-EXN et date de la version la plus récente de ces documents

21. Parallèlement aux documents d’information que le Conseil sera invité à adopter à sa quarante-septième session ordinaire et conformément à l’approche approuvée pour la mise à jour des documents précédemment adoptés par le Conseil, il est proposé d’adopter le document UPOV/INF-EXN/5 “Liste des documents UPOV/INF/EXN et date de la version la plus récente de ces documents” sur la base du document UPOV/INF-EXN/5 Draft 1.

*22. Le Conseil est invité à adopter la version révisée du document UPOV/INF-EXN “Liste des documents INF-EXN et date de la version la plus récente de ces documents” (document UPOV/INF-EXN/5) sur la base du document UPOV/INF-EXN/5 Draft 1.*

[L’annexe suit]

## DOCUMENT UPOV/INF/6/3

"ORIENTATIONS EN VUE DE LA RÉDACTION DE LOIS FONDÉES SUR L'ACTE DE 1991  
DE LA CONVENTION UPOV"  
(RÉVISION)"

## MODIFICATIONS PROPOSÉES

"Notes concernant l'article premier" : ajouter le texte des "Notes explicatives sur la définition de l'obteneur selon l'Acte de 1991 de la Convention UPOV" (document UPOV/EXN/BRD/1)

"Notes concernant l'article 14" : ajouter le texte des "Notes explicatives sur les actes à l'égard du produit de la récolte selon l'Acte de 1991 de la Convention UPOV" (document UPOV/EXN/HRV/1)

"Notes concernant l'article 20" : ajouter la nouvelle classe 213 qui figure dans les "Notes explicatives concernant les dénominations variétales en vertu de la Convention UPOV" (document UPOV/INF/12/4)

<u>Noms botaniques</u>		<u>Codes UPOV</u>
Classe 213	Eupatorium L.	EUPAT
	Acanthostyles R. M. King & H. Rob.	-
	Ageratina Spach	AGERT
	Asplundianthus R. M. King & H. Rob.	-
	Bartlettina R. M. King & H. Rob.	-
	Campuloclinium DC.	-
	Chromolaena DC.	-
	Conoclinium DC.	-
	Cronquistianthus R. M. King & H. Rob.	-
	Eutrochium Raf.	EUTRO
	Fleischmannia Sch. Bip.	-
	Praxelis Cass.	-
	Viereckia R. M. King & H. Rob.	-

"Notes concernant l'article 30" : ajouter à la note 1.1.2 e)

"e) Mesures résultant d'autres mécanismes de règlement des différends

Mesures civiles (voir le point a) ci-dessus) résultant d'autres mécanismes de règlement des différends (par exemple, l'arbitrage)".

la note en bas de page suivante : "voir le document UPOV/INF/21 'Mécanismes extrajudiciaires de règlement des litiges'" à l'adresse suivante : [http://www.upov.int/information\\_documents/fr/](http://www.upov.int/information_documents/fr/)

[Fin de l'annexe et du document]